

MANDAT DE TRANSMISSION

RESTAURER LA CONFIANCE ASSURÉ – DENTISTE – PROTHÉSISTE – MUTUELLE

AVEC CE MANDAT VOUS DONNEZ LE DROIT À VOTRE DENTISTE DE TRANSMETTRE À NOTRE DENTISTE CONSULTANT LES ÉLÉMENTS DE VOTRE DOSSIER.

NOTRE MUTUELLE S'ENGAGE SUR UN PLAN EN 3 POINTS:

\checkmark	Respect de la convention nationale
	des Chirugiens-Dentistes

√ Respect du secret médical

√ Respect des bonnes pratiques médicales

(ou de son réprésentant légal) (OBLIGATOIRE)

Secret médical

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 sur les droits des malades a inséré dans le Code de santé publique un droit à l'accès direct des patients à leur dossier. Il s'agit d'un droit pour le patient, concrétisé au sein de l'article L1111-7 du code de la santé publique qui dispose :

.../... Toute personne a accès à l'ensemble des informations concernant sa santé détenues par des professionnels et établissements de santé, qui sont formalisées et ont contribué à l'élaboration et au suivi du diagnostic et du traitement ou d'une action de prévention, ou ont fait l'objet d'échanges écrits entre professionnels de santé, notamment des résultats d'examen, comptes rendus de consultation, d'intervention, d'exploration ou d'hospitalisation, des protocoles et prescriptions thérapeutiques mis en œuvre, feuilles de surveillance, correspondances entre professionnels de santé, à l'exception des informations mentionnant qu'elles ont été recueillies auprès de tiers n'intervenant pas dans la prise en charge thérapeutique ou concernant un tiers..../...

CE MANDAT AUTORISE VOTRE PRATICIEN À TRANSMETTRE <u>VOS</u> RADIOS ET DOCUMENTS RELATIFS À <u>VOTRE</u> SITUATION MÉDICALE À NOTRE MÉDECIN CONSULTANT

J'ai été informé que je dispose, à tout moment, de la possibilité de transmettre moi-même les pièces demandées à ma mutuelle.

(LE BÉNÉFICIAIRE DES SOINS)		
Je soussigné(e),		
Nom : CERSOY	Prénom : SIMONE	<u> </u>
Adresse : 15 GRAND RUE		
_{CP} 70120 _{Ville} : CHARMES	ST VALBERT	
D001EE0		
		ala - Outh a dautia Dauta fa dala
Concernant mon plan de traitement : Impla	intologie 🖩 Protheses 🗆 Maladie Parodont	ale - Orthodontie Dento-faciale
(LE DENTISTE)		
Donne le mandat à mon docteur		
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
CP Ville :		
mail :		
	TV Hotel	
Pour transmettre tout élément lié à	ma situation médicale et mon nla	un de traitement dentaire :
Devis complet	Téléradio (radio de profil)	Diagnostic et plan de traitement
Radio pré-opératoire panoramique	Radio per-opératoire	Charting ou fiche parodontale
Cone beam (scanner dentaire)	 Radio post-opératoire 	 Déclaration de conformité
Empreintes optiques		
au		
Docteur Richard Régnier, Dentiste Consultan MMC - 6 rue Paul Morel - 70000 VESOUL	t	
7 7		

PRÉCISIONS IMPORTANTES

<u>Essentiel</u>: la mutuelle ne demande pas de radio à visée administrative: toutes les radios (pré, per et post opératoire) que nous vous demandons font partie du <u>plan de traitement standard</u>, selon les données acquises de la science.

les radios panoramiques, rétroalvéolaires, Cone beam (scanner dentaire), téléradio (radio de profil) ou empreintes optiques doivent être datés et identifiés informatiquement <u>conformément au code de la santé publique</u>.

Les mentions manuscrites ne sont pas acceptées. Votre radiologue garantit des clichés d'une qualité suffisante et des radios lisibles et interprétables. Une capture d'écran depuis l'outil informatique de votre dentiste ou radiologue est acceptée.

QUELS DOCUMENTS TRANSMETTRE POUR UN REMBOURSEMENT RAPIDE?

Plan de traitement	Obtenir l'accord préalable de votre mutuelle	Vérifier le bon déroulement des soins	Valider les soins	Engager le remboursement des frais
IMPLANTS	Transmettre le devis de votre dentiste accompagné d'une <u>radio panoramique</u> pré-opératoire et/ ou cone beam	Transmettre une radio per-opératoire vérifiant la bonne pose des implants avant pose des prothèses	Transmettre une radio post-opératoire (après la pose des prothèses)	Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
PROTHESES sur IMPLANTS (cas des dossiers sans couverture pour les implants)	Transmettre le devis de votre dentiste accompagné d'une radio per-opératoire (après la pose des implants mais avant celle des prothèses)		Transmettre une radio post-opératoire (après la pose des prothèses)	Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
MALADIE PARODONTALE (non remboursée par le RO)	Transmettre le devis de votre dentiste accompagné : → d'une <u>radio panoramique</u> pré-opératoire → du bilan parodontal et du diagnostic précis			Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
ORTHODONTIE ADULTE (non remboursée par le RO)	Transmettre le devis de votre dentiste accompagné: → d'une radio panoramique pré-opératoire et d'une téléradio (radio de profil), à défaut les empreintes optiques → du diagnostic précis et du plan de traitement			Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
PROTHESES (remboursées ou non par le RO)	Transmettre le devis de votre dentiste Si votre plan de traitement concerne des prothèses fixes sur 5 dents et plus : → joignez une radio panoramique pré-opératoire			Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
INLAY-ONLAY	Transmettre le devis de votre dentiste		Transmettre la déclaration de conformité	Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
PROTHESE AMOVIBLE TRANSITOIRE	Transmettre le devis de votre dentiste		Transmettre la déclaration de conformité	Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée

DEVIS POUR LES TRAITEMENTS ET ACTES BUCCO-DEN TAIRES FAISANT L'OBJET D'UNE ENTENTE DIRECTE

conformément aux dispositions de la convention nationale des chirurgiens dentistes (publiée au JO du 25 août 2018)

Devis 7410-2 Page 1/2

Ce devis est la propriété du patient ou de son représentant légal. La communication de ce document à un tiers, se fait sous sa seule responsabilité. Ce devis est informatif, les montants des homeraires et prises en charge sont définis selon les droits effectifs à la date de réalisation de l'acte. Les soins à tarifs opposables ne sont pas compris dans ce devis.

Docteur Manon BLOND

Identifiant du praticien : N°RPPS : 10101800547 - N° de l'établissement (FINESS) : 704000694 Raison sociale et adresse : Dr Manon BLOND El Pôle de Santé 70180 Dampierre sur Salon

Date du devis : 07/08/2023

Valable jusqu'au (sous réserve de modification réglementaire) : 06/02/2024

Ce devis contient 2 pages indissociables Description du traitement proposé : Identification du patient

Nom et prénom : CERSOY Simone Date de naissance : 28/03/1934

N° de sécurité sociale du patient 2 34 03 52 077 002 95

A remplir par l'assuré si celui-ci souhaite envoyer ce devis à son organisme complementaire pour connaître son éventuel reste à charge selon son contrat :

Nom de l'organisme complémentaire :

N° de contrat ou d'adhérent :

Référence dossier (à renseigner par l'organisme complémentaire)

Lieu de fabrication du dispositif médical : au sein de l'Union Européenne (France), sans sous-traitance du fabriquant

A l'issue du traitement, il vous sera remis une fiche de traçabilité et la déclaration de conformité du dispositif médical (document rempli par le fabricant ou son mandataire et sous sa seule responsabilité)

Légende explicative du devis :

HN=Hors Nomenclature

*** Les montants remboursés et non remboursés du régime obligatoire sont informatifs, la prise en charge définitive est définie à la date de réalisation des actes

** Matériaux	1	Alliage précieux NF EN ISO 22674 2016	2	Alliage non précieux ISO 22674 2016	3	Céramo-céramique NF EN ISO 9693 2016
et nomes	4	Céramique céramometallique NF EN ISC 6872 2015	5	Polymères de base NF EN ISO 20795:1:2013	6	Dents artificielles Nº EN ISO 22112 2017

	Codes	Libellés	Conditions tarifaires	Prise en charge complémentaire
Panier ****	1	100% Santé	soumis à honoraires limites de facturation	sans reste à charge, si le patient bénéficie d'un contrat dit responsable
	2 Modéré soumis à honorair		soumis à honoraires limites de facturation	selon le contrat du patient
	3	Libre	honoraires libres	selon le contrat du patient
Panier CSS	4	CSS	soumis à honoraires limites de facturation	pour les assurés bénéficiaires de la complémentaire santé soidaire (CSS)



Identification du chirurgien-dentiste traitant

Docteur Manon BLCIND

Identifiant du pratiquen : N°RPPS : 10101800547 - N° de l'établissement (FINESS)

704000694

Identification du patient

Nom et prénom CERSOY Simone

Date de naissance 28/03/1934

N° de sécurité sociale du patient : 2 34 03 52 077 002 95

Devis 7410-2 Page 2/2

5 6 1 AFO 00 450 00	N° de traitem ent	N° dent ou localisation	Cotation CCAM NGAP ou acte HN	Nature de l'acte	Matériaux utilisés (**)		Honoraires limite de facturation	i lennoonisement de	LASSURANCE Maladie I	rom nouse é
		22 23 24	HBLD148	Prothèse amovible transitoire 9 dents	56	1	450,00	 129,00	90,30	359,70

Le patient ou son représentant légal reconnaît avoir eu la possibilité du choix de son traitement. Date et signature du patient ou du (ou des) responsable(s) légal (légaux)

8/8/2013

Signature du chirurgien-dentiste





MMC 6 rue Paul MOREL BP 80283 70006 VESOUL CEDEX FEUILLET PATIENT

ACCORD DE PRISE EN CHARGE DENTAIRE N° 1223006103

Valable du 09/08/2023 au 08/11/2023

MME CERSOY SIMONE

15 GRAND RUE 70120 CHARMES ST VALBERT

CONTACT

Ligne Directe: 03.84.75.22.52

Fax: 03.84.75.20.21

E-mail: servicedentaire@mutuelle-mmc.com

Vesoul, le 9 août 2023

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de vos indications concernant le bénéficiaire ci-dessous :

<u>Bénéficiaire</u>: **CERSOY SIMONE** <u>Né(e) le</u>: 28/03/1934 <u>N° Dossier</u>: **P001552** <u>N° S.S</u>.: 2340352077002 95

<u>Date du devis</u>: **09/08/2023** Code Tiers National : **704000694**

DR BLOND MANON
70180 DAMPIERRE SUR SALON

Cet accord préalable est établi en euros

Libellé Prestation	Frais réels	Dent	Qté	Base Régime Obligatoire	Part Régime Obligatoire	Part Mutuelle	Reste à Charge
Proth. amo tran RAC0 1	450.00	11		129.00	90.30	359.70	0.00
TOTAUX	450.00				90.30	359.70	

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait **uniquement** par virement bancaire ou postal.

Notre prise en charge sera plafonnée aux frais réellement engagés, après déduction du remboursement du régime obligatoire (pour les éléments remboursables uniquement) et des éventuels autres régimes complémentaires intervenant.

Sous réserve de la radiation du contrat, du paiement des cotisations et/ou de tout changement de la règlementation ou de produit et d'une facturation strictement identique au devis.

SERVICE DENTAIRE



MMC 6 rue Paul MOREL BP 80283 70006 VESOUL CEDEX

FEUILLET PRATICIEN (*)

ACCORD DE PRISE EN CHARGE DENTAIRE N° 1223006103

Valable du 09/08/2023 au 08/11/2023

DR BLOND MANON

POLE DE SANTE

70180 DAMPIERRE SUR SALON

CONTACT

Ligne Directe: 03.84.75.22.52

Fax: 03.84.75.20.21

E-mail: servicedentaire@mutuelle-mmc.com

Vesoul, le 9 août 2023

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de vos indications concernant le bénéficiaire ci-dessous :

<u>Bénéficiaire</u>: **CERSOY SIMONE** <u>Né(e) le</u>: 28/03/1934 <u>N° Dossier</u>: **P001552** <u>N° S.S.</u>: 2340352077002 95

<u>Date du devis</u>: **09/08/2023** Code Tiers National : **704000694**

Cet accord préalable est établi en euros

Libellé Prestation	Frais réels	Dent	Qté	Base Régime Obligatoire	Part Régime Obligatoire	Part Mutuelle	Reste à Charge
Proth. amo tran RAC0 1	450.00	11		129.00	90.30	359.70	0.00
TOTAUX	450.00				90.30	359.70	

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait <u>uniquement</u> par virement bancaire ou postal.

Notre prise en charge sera plafonnée aux frais réellement engagés, après déduction du remboursement du régime obligatoire (pour les éléments remboursables uniquement) et des éventuels autres régimes complémentaires intervenant.

Sous réserve de la radiation du contrat, du paiement des cotisations et/ou de tout changement de la règlementation ou de produit et d'une facturation strictement identique au devis.

L'assuré demande la dispense d'avance de frais et le paiement direct au praticien pour la part remboursée par la mutuelle.

Bon pour accord

Date Signature de l'assuré SERVICE DENTAIRE

(*) à retourner, daté, signé, au service dentaire en cas d'accord de tiers payant

NOTE D'HONORAIRES

(Les soins à tarifs opposables ne sont pas compris) TVA NON APPLICABLE - Article 261 du CGI

À remplir par le chirurgien-dentiste

Identification du chirurgien-dentiste traitant

Identifiant RPPS: 10101800547 7

Dr Manon BLOND EI

Identification de la structure

(Raison sociale et adresse du cabinet ou de l'établissement)

Pôle de Santé

70180 Dampierre sur Salon

0384670243

N° de la structure (AM, FINESS ou SIRET) : 704000694

À remplir par le chirurgien-dentiste

Identification du patient

Nom et prénom : CERSOY Simone

Date de naissance : 28/03/1934

N° de Sécurité sociale de l'assuré : 2 34 03 52 077 002 95

À remplir par l'assuré

Identification de l'assurance complémentaire :

Nom de la complémentaire :

N° de contrat ou d'adhérent :

Adresse électronique de l'assuré :

Description détaillée des actes effectués

Date de réalisation des actes	N° dent ou Localisation	Libellé de l'acte ou libellé Orthodontique		Code CCAM, regroupement ou pour l'orthodontie cotation NGAP	Montant des Honoraires	Base de remboursement Assurance Maladie obligatoire ou NR
30/11/2023	31	Exérèse de la pulpe nécrosée		HBFD001 END	47.00 €	47,00
30/11/2023	31	Obturation mésio-occluso-distale	9	HBMD047 SDE	94.60 €	94,60
30/11/2023	11 21 22 23 24 25 26 27	Prothèse amovible transitoire 8 dents		HBLD270 PT0	450.00 €	118,25
TOTAL					591.60 €	259,85

Matériaux	1	Alliage précieux NF EN ISO 22674 3/2007	2	Alliage semi précieux NF EN ISO 22674 3/2007	3	Alliage non précieux CoCr - NF EN ISO 22674 3/2007	4	Alliage non précieux NiCR - NF EN ISO 22674 3/2007
et normes	5	Résine Base NF EN ISO 1567 2000	6	Résine Dent NF EN ISO 22112 2005		Céramo-métallique NF EN ISO 9693 2000	8	Céramo dentaire NF EN ISO 6872 1999
	9	Autres			Т			

Règlement : Facture acquittée Montant réglé par le patient : 435.69 €

Mode de paiement : __ Espèces X Chèque __ Carte bancaire

__ Autres :

Date: 30/11/2023 Note N°: 1104 Signature et cachet du chirurgien-dentiste

Docteur Manon BLOND

19 Chirurgien Dentiste C

Pôle de santes Avenue Bernard Louve:
70180 DAMPIERRE-SUR-SALON

Tél. 03 84 67 02 43

학구S : 10101800547 • AM :70400069-

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, acceptant à ce titre les règlements des honoraires par chèque

Laboratoire Dentaire Robert 5 ailée Gutenberg 21800 QUETIGNY apenal 32 50A			Disp Pres		Sur Mesi 12 du 08	N DE LA PROTHESE ure Invesif (suivant les a 8/11/2023	
Docteur Blond Manon Patient Cersoy.S		į	Age	Sexe Vis	age	Nuances	
Libellé 1 3 adj 87 1 Cire d'occlusion 4 Dent anteneur vivodent sp	e ivoctar	Type Aucune Aucune Aucune	Teinte A4/4C	Dents			Or. F F
Matière Vivodent spe	Catégorie Dents	Class	sification	Fabricant NOCLAR	CE	Norme (EN/ISO, NF/ISO)	N° du lot
Libeli6 4 Dent posterieur orthotyp s		Type Aucure	Telnte A4/4C				Or.
Matière i Orihotyo spe	Catégorie Dents	H n4	sification	Fabricant NOCLAR	CE	Norme (EN/ISO, NF/ISO)	N° du lot yb6w49
Libellé 1 Apparel provisoire 8 dents Matière Methax auto liquide generique interna	Catégorie Resnes	Mono/I	Tointe sification	11:21 à 27 Fabricant HENRY SHEIN	0120	Norme (EN/ISO, NF/ISO)	Or. F N° du lot 1218MAR037
Methax auto poudre generique intern Libetté 2 Crochet jonc	Résines	Type Aucune	Polymeres Teinte	Dents	0120 		1218MAR030 Or. F

Prothèse fabriquée en France

Déclaration de conformité CE de Dispositif Médical Sur Mesure (Livre II - 5ème partie du CSP)

Le laboratoire :

Laboratoire Dentaire Robert 5 allée Gutenberg 21800 QUETIGNY apolnaf 32 50A Sirel 38208800500018

Assure et déclare sous sa seule reponsabilité, que

le dispositif médical sur mesure destiné à l'usage exclusif du patient: Cersoy.S

Bon n° 138791

fabriqué conformément à la prescription médicale numéro

: 103312

établie par

Docteur

Blond Manon

(indications reprises dans la carte d'identification de la prothèse dentaire)

est conforme aux exigences essentielles énoncées à l'annexe I et VIII du décret n°95-292 du 16 mars 1995 inséré au Journal Officiel, exigences relatives à la Directive Européenne n° 93/42 CEE du conseil du 14 juin 1993, modifiée par la Directive 2007/47/CE du 5 septembre 2007, concernant les dispositis Médicaus sur mesure et applicaciées à la familiation des prothèses dertaires Les produst subties répondent aux obligations du livre. V bis ancien du Code de la Santé. Publique et aux normés indiquées (article 4 du décret n°2004-802 du 29 juillet 2004, articles R 5211-21 à R 5211-24 et arrêté du 15 mars 2010).

Incompatibilité possible avec des mètaux ou alliages déjà présents en bouche. Risque d'allergies éventuelles et non déclarées à un des produits utilisés pour la fabrication du DMSM.



Fabriqué à QUETIGNY Contrôlé a QUETIGNY

Par Robert christophe

13

Prothèse fabriquée en France

Le 17/11/2023



Vesoul, le 4 décembre 2023

2033381428W00001 00619

MADAME CERSOY SIMONE 15 GRANDE RUE 70120 CHARMES ST VALBERT

P001552

Bonjour Madame CERSOY

Nous accusons reception de votre facture dentaire

Nous vous informons que notre remboursement interviendra sous réserve de la réception d'une **déclaration de conformité** (à demander à votre Praticien, à l'issue du plan de traitement)

<u>Ce document devra comporter les mentions suivantes</u>:

- Le nom du Laboratoire
- Le nom du patient
- La date
- La matière
- La classification
- Le nom du fabricant
- La Norme et le lot
- Le numéro de dent

Vous en souhaitant bonne réception

Service Dentaire
Controle Médical
6 Rue Yau Morel

70006 VESOUL
Gestionna re Denta re 001

12 DEC. 2023